

Question présentée par le député :

M. Sylvain Thévoz

Date de dépôt : 25 novembre 2021

Question écrite urgente

Venue d'Eric Zemmour à Genève le 24 novembre : quel coût pour la collectivité ?

La venue ce 24 novembre à Genève de M. Eric Zemmour, candidat putatif à l'élection présidentielle française, a suscité une importante mobilisation policière dans notre ville – allant apparemment jusqu'à nécessiter le recours à des forces de police extérieures au canton et à un hélicoptère. M. Zemmour est venu en Suisse afin de trouver des fonds pour sa campagne à venir auprès de la communauté française de Suisse, qui est numériquement la plus importante au monde. Du fait du profil marqué de M. Zemmour, dont le parcours est entaché de condamnations pour la virulence de ses propos, son passage a suscité à raison des réactions outrées.

« On ne comprend pas pourquoi il y a autant de sécurité », se sont étonnés des clients du Hilton, mercredi. L'hôtel avait des allures de forteresse. Encerclé par d'innombrables fourgons de police, l'établissement a été surveillé par des dizaines d'agents antiémeutes postés à chaque entrée et survolé par des hélicoptères en plus du dispositif de sécurité mis en place par l'hôtel. De nombreuses personnes ont relevé la présence massive des forces de l'ordre en marge de la manifestation contre la venue de M. Zemmour, qui plus est, la même semaine où les policiers genevois avaient déposé un avis de grève se plaignant d'une trop forte mobilisation qui les empêche de récupérer leurs heures. Dans ce contexte, il serait intéressant que les contribuables du canton puissent connaître le montant des frais sécuritaires qui seront mis à sa charge en raison de cette opération de crowdfunding menée par le polémiste français. Ce d'autant que le passage de M. Eric Zemmour est motivé par des raisons relevant purement de ses ambitions dans le cadre de la politique intérieure de son pays et ne semblent pas avoir le moindre lien avec les

autorités locales – genevoises ou suisses – ou avec le rôle de Genève en tant que place internationale.

Au vu de ce qui précède, je prie le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- ***Quel a été le coût public engendré pour assurer la sécurité de M. Eric Zemmour lors de son passage à Genève ? Nombre de policiers engagés, sommes dépensées ?***
- ***Le Conseil d'Etat entend-il à l'avenir se montrer plus restrictif en cas de visites coûteuses de politiciens étrangers pour de telles opérations d'autofinancement ?***

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour les réponses qu'il saura apporter à ces questions.